

TEMPS DE CONSERVATION DE DOCUMENTS DIVERS

Les temps de conservation de documents divers préconisés sont des minima et chacun peut prolonger à son gré ces délais.

• Famille

Livret de famille, actes d'état-civil	conservation permanente
Papiers militaires	conservation permanente
Documents CAF (caisse allocations familiales)	5 ans

• Logement

Factures eau, électricité, gaz	5 ans
Factures téléphone	1 an
Attestation entretien annuel chaudière	2 ans
Certificat ramonage	1 an
Factures appareils ménagers	Le temps que l'on détient l'appareil chez soi.
Factures travaux	2 ans pour petits travaux 10 ans pour gros-œuvre
Certificat de propriété	conservation permanente
Tout document de copropriété (charges, courriers, PV assemblée générale)	10 ans
Contrat location, état des lieux, quittance loyer	3 ans après la fin du contrat
Echéance APL	2 ans

• Banque

Talons de chèques, relevés de compte bancaire	5 ans
Tickets de carte bancaire	Jusqu'à réception du relevé où figure le solde
Contrat de prêt	2 ans après dernière échéance
Chèque à encaisser	avant 1 an et 8 jours

• Assurance

Contrats, quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves de règlement	durée du contrat + 2 ans
Dossiers de sinistre	10 ans

.../...

• **Impôts et taxes**

Déclaration de revenus, avis d'imposition

3 ans à partir de l'année qui suit l'imposition (imposition sur revenus 2017 jusqu'à fin 2020)

Impôts locaux

3 ans

• **Santé**

Récapitulatifs remboursements assurance maladie

2 ans

Carte de mutuelle, demande de remboursement

variable – se référer au contrat

Ordonnances

1 an minimum – variable pour les lunettes selon l'âge du patient (au-delà de 42 ans conservation pendant 3 ans)

Certificats et examens médicaux, radiographies

conservation permanente

• **Travail, chômage, retraite**

Bulletins de salaire, contrats de travail, certificats de travail, attestations ASSEDIC ou pôle-emploi

jusqu'à la liquidation de la retraite

Bulletin de paiement de la pension retraite

conservation permanente

Reçu pour solde de tout compte

3 ans

Note de frais

3 ans

• **Véhicule**

Factures achat, factures réparations

Durée du véhicule + 2 ans en cas de revente

PV pour amende forfaitaire

3 ans